

ATTESTATION DE COMPETENCE

Je soussigné **Pascal RITTER**, Président de la CPNEFP de la branche **Prévention et Sécurité**, atteste que

Monsieur Sylvain BOURDAIS
Organisme de Formation **IFESSSU**

a été référencé par la commission d'agrément de la CPNEFP du 08 février 2018,
pour dispenser la **formation de formateurs** se référant au module **Sensibilisation aux risques terroristes**, dans le cadre du CQP APS de branche en cours de validité.

Fait à Paris, le 08 février 2018

Pascal RITTER
Président de la CPNEFP



Cette attestation engage les bénéficiaires (organismes et formateurs de formateurs validés) selon les modalités d'application qui ont été précisées dans le guide et la charte délivrés et signés par les intéressés. Ces modalités pourront faire l'objet par la suite de modifications par la CPNEFP.